

Compte-rendu du conseil municipal

Séance du mercredi 6 octobre 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le 6 octobre à 19h, le Conseil municipal de la commune de Lurcy, dûment convoqué, s'est réuni en son lieu habituel sous la présidence de Pierre Eckert 1^{er} adjoint.

Date de la convocation : 29 septembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 9 votants : 9

Présents : Eckert Pierre, Cordier Christelle, Denis Bernadette, Di Nucci Nicolas, Dulac Laëtitia (arrivée à 19h15), Duret Franck, Fontan Corinne, Pramayon Jean-Marc, Schneider Chrystel, Villuendas Myriam (arrivée à 19h57)

Excusée : Bisignano Nathalie

Secrétaire de séance : Schneider Chrystel

Approbation du compte rendu de la séance précédente à l'**unanimité**.

Le Conseil Municipal :

- **Approuve à 6 voix pour et 2 absentions** le rapport de la CLECT, adopté par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, en date du 8 septembre 2021. Ce rapport porte sur la compétence étude, aménagement et entretien du chemin de halage qui est liée au projet vélo route exclusivement. Il doit être présenté à l'ensemble des conseillers municipaux des communes membres de la Communauté de Communes Val de Saône Centre pour approbation.
- **Accepte à l'unanimité** le fonds de concours d'investissement d'un montant de **25 037 €** de la Communauté de Commune Val de Saône Centre émis dans le cadre des frais d'assistance à maîtrise d'ouvrage de la réhabilitation de la ferme Jomet.

Questions diverses

Le Conseil Municipal est informé des points suivants :

- Le propriétaire du chien malinois va réaliser prochainement la clôture complète de sa propriété.

- Le devis pour travaux d'accessibilité de la salle polyvalente et du mur du cimetière par l'entreprise RAE est validé pour un montant de 1 757.20 € ht.
- La cérémonie des vœux du maire est programmée le dimanche 9 janvier 2022.
- Un repas des anciens sera organisé le samedi 11 décembre 2021 (date à confirmer).
- Un administré s'est engagé à enlever la terre déposée le long du mur de clôture à l'extérieur de sa propriété.
- Panneau chemin de Neurenchin a disparu.
- Vérification des actes proposés par RSE dans le cadre de la reprise de l'éclairage public du lotissement en Neurenchin.
- Des devis sont en cours d'études pour l'achat ou la location d'un défibrillateur automatique.
- Entend le compte rendu des commissions intercommunales : mutualisation, environnement, assainissement, aménagement, SCOT.

Clôture de la séance à 20h33.

Le 1^{er} adjoint, Pierre ECKERT

